Très Saint-Père,

A la suite d'informations reçues de l'ACAT-France, je tiens à vous faire part de ma vive préoccupation concernant la situation des chrétiens d'Asie, particulièrement en Chine, au Viêtnam, au Sri Lanka, en Birmanie et en Inde. En effet, de nombreuses ONG et organisations religieuses internationales alertent sur les persécutions croissantes dont ils font l'objet.

Or, vous vous êtes régulièrement rendu en Asie, jusqu'à récemment. D'ailleurs, lors de votre visite apostolique en Mongolie en septembre 2023, vous avez souligné les bienfaits du « dialogue » entamé avec le continent.

Aussi, nous vous demandons d'appeler à la protection des chrétiens d'Asie, au respect de la liberté religieuse dans cette zone et de dénoncer les persécutions croissantes dont ils font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Très Saint Père, l'expression de mes sentiments respectueux.

NOM : SIGNATURE :

ADRESSE :

ACAT-France 2024 © D.R. / Shutterstock

1€80

Sa Sainteté le Pape François
Palais Apostolique
00120 Cité du Vatican

En Asie, les pays sur lesquels l'ACAT-France est mobilisée sont parmi ceux de la zone comptant le plus grand nombre de chrétiens. Pourtant, de nombreuses ONG et organisations religieuses dénoncent les persécutions croissantes dont ces derniers font l'objet.

Être chrétien en Asie : un état des lieux inquiétant, un avenir sombre

Selon l'Atlas sociologique mondial, la **Chine** est le huitième pays comptant le plus grand nombre de chrétiens au monde et celui-ci ne cesse d'augmenter. Une tendance inacceptable pour Xi Jinping, à la tête du pays, pour qui seuls doivent prévaloir la croyance dans le Parti Communiste Chinois (PCC) et, par conséquent, l'athéisme. Ainsi, de nombreuses églises se sont vu refuser leur réouverture après les restrictions dues à la pandémie de Covid-19. La Constitution chinoise protège la liberté de religion, mais uniquement vis-à-vis les activités religieuses « *normales* », lesquelles ne sont pas précisément définies et prêtent par conséquent à l'interprétation, voire à l'arbitraire. Le gouvernement du **Viêtnam**, également communiste, s'inscrit dans la même logique : la population doit être athée. Si la Constitution protège le droit à la liberté de croyance et de religion, celui-ci est toutefois soumis à un contrôle important du gouvernement, lequel bénéficie d'une large marge de manœuvre dans la mise en œuvre de restrictions. Selon l'association Portes Ouvertes, les protestants, en majorité parmi les chrétiens, sont les plus persécutés.

Le **Sri Lanka** a quant à lui connu des attentats islamistes perpétrés contre trois églises en 2019, causant la mort de 200 personnes. Les chrétiens sont minoritaires dans le pays face au groupe religieux principal des bouddhistes. Ils se heurtent au nationalisme religieux, subissent des attaques et du harcèlement généralisé sur le territoire, depuis des années. Au même titre, en **Birmanie**, les chrétiens, également en minorité, subissent depuis plusieurs années des persécutions de la part de groupes d'insurgés et de l'armée. Enfin, en **Inde**, les chrétiens font face à un radicalisme hindou particulièrement violent. Les attaques à leur encontre ont considérablement augmenté, certains font l'objet d'arrestations arbitraires, de torture… Certains États du pays ont même adopté des lois anti-conversion. A noter que les constitutions de ces trois pays protègent la liberté religieuse. En outre, l'ensemble de ces persécutions sont en violation de nombreux traités internationaux fondamentaux des droits humains auxquels plusieurs de ces pays sont pourtant partie. Aussi, ces États doivent être mis face à leurs engagements.

L'ACAT-France se mobilise en faveur des chrétiens d'Asie et pour le respect de la liberté religieuse dans la zone.

Retrouvez toutes nos actions sur acatfrance.fr

Oui, je participe à la lutte contre la torture

☐ **J'adhère à l'ACAT-France pour un montant de 24 € la première année**

☐ **Je fais un don à l'ACAT-France**

☐ 10 € ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 90 € ☐ libre ..... €

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66 % de mon adhésion ou de mon don.

☐ **Je souhaite m'abonner à la revue *Humains*.**
Pour 12 € la première année, je recevrai 4 numéros

☐ **Je souhaite recevoir des informations sur les legs, assurances vies et donations**

Prénom **Nom** **Mail**

Adresse

Je renvoie ce bulletin à l'ACAT-France, 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris. Chèque à l'ordre de l'ACAT.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l'ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l'envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@acatfrance.fr

DON en CONFIANCE comitecharte.org

En solidarité, portons dans notre prière pour l'unité des chrétiens, celles et ceux qui, au mépris de leur liberté de religion, sont persécutés en Chine, au Viêtnam, au Sri Lanka, en Birmanie ou en Inde.

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe de travail Sensibiliser les églises

AGIR EN ASIE ET AILLEURS

GRÂCE À VOUS

FRANCE :
Impunité policière : le conseil d'Etat a finalement donné raison à l'ACAT-France et à la Ligue des droits de l'Homme (LDH).

Il a en effet reconnu des failles dans l'identification des forces de l'ordre, préjudiciables en cas de poursuites contre un agent suspecté d'abus, et ordonné au ministère de l'Intérieur de revoir le numéro « RIO », ce fameux matricule qui a été jugé insuffisant.

Cette décision, attendue depuis un an, est une victoire dont se réjouit l'ACAT-France.

© shutterstock

J'AGIS AVEC L'ACAT-FRANCE.

Ce n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule c'est grâce à vous.
Votre signature peut changer un destin.

Je signe la carte

Je découpe la carte

J'envoie la carte

CONTACT LOCAL

@ACAT_France ACAT France acat_france

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

ACAT France

ACAT-France 2023 © D.R. / Shutterstock